

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 15/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Mesdames Florence ANDRE, Audrey JOYANT, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Nicolas GALLIANO, René GALLIANO et Roger SIRI.

Madame Rachel BASSO est autorisée à participer au quorum en mode hybride (distanciel et présentiel) - accord du conseil municipal à l'unanimité en début de séance

Convocation en date du 10/04/2026

Monsieur Roger SIRI a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Après la présentation et les diverses explications apportées par Monsieur le Maire sur le budget primitif 2026 du budget principal, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le Budget Principal 2026 arrêté comme suit :

- * Section fonctionnement : **181 000 € en dépenses et en recettes**
- * Section d'investissement : **100 994 € en dépenses et en recettes**

- **Décide, dans le cadre du référentiel M57**, en matière de fongibilité des crédits que les mouvements de crédits entre chapitres de chacune des deux sections sont autorisés à hauteur d'un maximum de 7,5% des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 24 avril 2026.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD




Le Secrétaire
Roger SIRI

